



ENVIRONNEMENT
TERRITOIRES
AUTOROUTES
ET MER

Compte-rendu de la réunion avec la Direction de l'Eau et de la Biodiversité

02 juillet 2013 à la Défense

Présents coté Administration : Laurent ROY, Anne Marie LAVRAUT, et collaborateurs

Présents coté OS :

- CFDT : Freddy HERVOCHON, Mohand ADOUANE, Jean LALANNE, Pierre PRODHOMME
- CGT, FSU, UNSA, CGC, FO

La réunion a été articulée autour de 2 sujets : l'évaluation de la politique de l'eau et le Bilan Basé Zéro (BBZ) des Agences de l'eau

1 - Évaluation de la politique de l'eau

Dans le cadre du Comité Interministériel de la Modernisation de l'Action Publique (CIMAP) du 18 décembre 2012, la politique de l'eau fait partie du 1^{er} wagon des politiques publiques à évaluer. Cette évaluation a été confiée à la Direction de l'Eau et de la Biodiversité (DEB) sous l'autorité de la Ministre BATHO afin d'évaluer l'efficacité et l'efficience de cette politique dans l'atteinte de ses objectifs. Plusieurs rapports ont été lancés dès juin 2012 :

- Rapport Philippe MARTIN sur les aspects quantitatifs de l'eau, déjà rendu ;
- Rapport d'évaluation parlementaire sur la politique de l'eau par le Député LESAGE en cours de rédaction.

Ces rapports d'évaluation constitueront un point d'entrée pour nourrir la prochaine conférence environnementale des 20 et 21 septembre prochains où les arbitrages du gouvernement seront rendus.

Pour l'évaluation de la politique de l'eau, la DEB a souligné que, pour l'UE, nos objectifs sont en milieu de tableau et non trop ambitieux comme l'imaginent certains des parlementaires. Dans cette même logique, l'Europe considère que la Grande Bretagne et l'Allemagne ont eues des objectifs très insuffisants.

A la demande de la CFDT, une réunion entre la DEB et les Organisations Syndicales a été actée fin août avant la conférence environnementale.

La CFDT a rappelé sa mobilisation sur ce dossier. Elle a déjà remis des propositions dans ce sens au Député LESAGE en charge de la mission parlementaire sur l'évaluation de la politique de l'eau : http://www.cfdt-ufetam.org/dossiers/ecologie/doc13/Entretien_Lesage_propositions_25-06-13.pdf

Nous avons donc sollicité un entretien avec Anne Marie LEVRAUT en charge de la rédaction du rapport d'évaluation de la politique de l'eau dans le cadre du CIMAP. Le document repart du diagnostic de l'organisation existante et de son adéquation aux objectifs. Il proposera des évolutions pour améliorer le fonctionnement. A ce titre, il est sur l'idéologie, frontalement en opposition avec ce qui risque de sortir du rapport parlementaire LESAGE.

2 - BBZ des Agences de l'eau

Ce qu'il faut retenir :

- les résultats du modèle réalisé par le bureau d'études sont : **AG et LB sous dotés en ETP, RMC normal, RM, AP et SN surdotés ;**
- les arbitrages rendus le 11/07.

Les prochaines étapes clés du BBZ :

- remise de l'ensemble des éléments à la direction de l'eau mi-juillet 2013,
- réunions prévues avec les directeurs d'Agence avant l'arbitrage de mi-juillet. L'étude BBZ n'étant, selon l'administration, qu'un outil de base à la réflexion et que l'administration centrale laisserait gérer "la misère" par chaque établissement comme il l'entend !

La CFDT refuse de s'inscrire dans cet exercice car il consiste à « partager la misère » dans le cadre global d'une réduction des effectifs sur 3 ans de -2,5 % postes en 2014 et au-delà dans les 6 agences de l'eau.

Certes, nous dénonçons le principe du prélèvement des 220 millions d'euros sur le fond de roulement des Agences de l'eau. Bien que sur les 3 scénarios proposés par Bercy :

- 1 - Budgétisation des redevances Agences (mort de l'autonomie des Agences !)
- 2 - Plafonnement des redevances avec écrêtement du surplus par Bercy ;
- 3 - Ponction « one shot » sur la trésorerie des Agences

le dernier scénario actuellement retenu est probablement « le moins pire » ! D'autant plus, que nous constatons un ralentissement de l'activité dans les collectivités qui vont de fait conduire à l'augmentation du fond de roulement.

3-Conclusion

Nous réfutons également les restrictions d'effectifs et leur répartition entre Agences (BBZ), ainsi que le prélèvement sur les trésoreries des agences qui ne nous permettront pas à l'évidence d'atteindre tous les objectifs assignés à la politique de l'eau (DCE, SDAGE,...).

De notre point de vue, les menaces qui pèsent sur le dispositif des agences de l'eau sont clairement les conséquences du rapport parlementaire LESAGE, extrêmement dogmatique et sans lien avec la réalité des faits. Ne nous trompons pas d'enjeux. Comme le dit un proverbe "chinois" : Quand le sage montre la lune l'imbécile regarde le doigt ».

Dès publication des arbitrages, que ce soit pour la répartition de la baisse des effectifs entre Agences (BBZ) ou les rapports d'évaluation de la politique de l'eau, et notamment celui du Député à charge gratuite contre une politique de l'eau autonome, **la CFDT mobilisera les personnels en inter-agences pour défendre notre modèle et expliquer les menaces qui pèsent sur nos établissements au profit d'un modèle « régionalisé ou inter communalisé » qui n'est pas la bonne réponse pour atteindre les objectifs de la politique de l'eau.**

NOUVEAU MINISTRE AU MEDDE !

